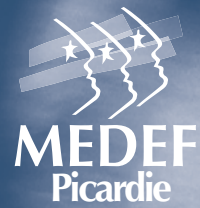


# PRIORITES

Février 2010

## LES 7 PRIORITES DU MEDEF PICARDIE





# MEDEFITO

« **A**méliorer la compétitivité des entreprises picardes et du territoire pour stimuler la croissance ».

Décentralisation, réforme des collectivités locales, RGPP, nouvelles compétences pour les régions, pôles de compétitivité, schéma régional de développement économique, développement durable, autant d'éléments et d'initiatives qui plaident pour une expression forte, claire et volontaire des entrepreneurs picards dans le cadre des élections régionales.

La contribution du MEDEF Picardie s'inscrit dans cette dynamique. Notre intention n'est pas de nous substituer à la décision politique, c'est le rôle des élus, notre volonté est de participer, à notre place et sur nos champs de compétences, à l'élaboration et à la promotion des projets et des solutions qui engagent l'avenir de la Picardie et de ses entreprises.

L'enjeu est fondamental. Dans une Europe ouverte, dans le cadre d'une mondialisation accélérée des échanges, au sein d'un espace où attractivité et compétitivité des territoires sont la règle, il est important que les chefs d'entreprise picards s'expriment et fassent connaître leurs priorités.

Il n'y pas de fatalité : notre région a de nombreux atouts, à nous de savoir les valoriser, les amplifier, les encourager, les porter par un environnement social, fiscal et réglementaire favorable au développement des activités.

Collectivités locales, administrations publiques, associations, partenaires sociaux doivent, à leur niveau, contribuer à l'émergence des conditions favorables au développement des entreprises, à la création de richesses et d'emplois.

Nous ne réussissons qu'ensemble.

Le MEDEF Picardie, en coordination avec les MEDEF Aisne, Oise et Somme et les Fédérations régionales de Branches, entend se mobiliser et agir auprès de toutes les instances chargées du développement économique et social local pour promouvoir et saisir toutes les opportunités de croissance.

C'est le sens des « 7 priorités pour le MEDEF Picardie ». C'est l'engagement des entrepreneurs picards.

Jean-Jacques BLANGY  
Président du MEDEF Picardie

# NOS 7

## Contexte

La Picardie souffre d'un manque structurel de compétitivité. Cette faiblesse touche à la fois les entreprises et le territoire et explique le déficit de croissance depuis quelques années maintenant.

Le groupe de travail Emploi – Formation des États Généraux de l'Industrie en Picardie a rappelé les constats suivants :

La Picardie demeure l'une des premières régions industrielles de France. Elle se caractérise par :

- Un positionnement géographique favorable
- Des établissements industriels de petite ou moyenne taille
- Une absence quasi-totale de sièges sociaux
- Une activité industrielle très diversifiée
- L'enjeu majeur représenté par la qualification des salariés de l'industrie.

En matière d'emploi, l'industrie picarde connaît une tendance lourde et constante à la baisse, 52 000 emplois industriels ayant été perdus entre 1989 et 2007. Cette tendance s'est accentuée avec la crise économique. Sur un an, l'industrie a perdu 9 429 emplois, soit une baisse de 7,6 % supérieure au niveau national (- 4,9 %). Cette perte d'emplois industriels est plus importante dans l'Oise (- 4 352 postes).

Ce constat doit être nuancé par un phénomène d'externalisation de certaines fonctions de services (gardiennage, nettoyage,...). En outre, l'industrie demeure un secteur très important pour les entreprises de travail temporaire : en 2008, 53 % de l'emploi intérimaire en Picardie représentait de l'emploi industriel.

L'industrie picarde demeure encore une industrie très traditionnelle avec une forte représentation de la métallurgie et de la transformation des métaux et peu de présence de donneurs d'ordres. La sous-traitance automobile est également très présente dans la région, mais aucun constructeur n'y est implanté.

La baisse des emplois industriels s'accompagne d'une transformation de ces emplois. On observe une hausse des qualifications des emplois avec une élévation du niveau de diplômes et une baisse sensible des emplois non qualifiés.

# ' PRIORITES

Certains secteurs industriels, comme la chimie, connaissent une forte augmentation des catégories cadres et agents de maîtrise. Malgré cette hausse des qualifications, celle des salariés picards reste encore à un niveau plus bas que dans d'autres régions, la Picardie étant parallèlement marquée par un fort taux d'illettrisme.

La part de l'industrie picarde dans les politiques d'emploi formation reste inférieure à son poids économique. Le secteur industriel représentait en 2009 12,4 % des entrées en contrat initiative emploi et 13,6 % des entrées en contrat de professionnalisation.

Le secteur industriel souffre d'une image négative vis-à-vis du grand public, notamment des jeunes, ce qui se traduit par la persistance de difficultés de recrutement, même si celles-ci ont été estompées par la crise (170 offres de contrat d'apprentissage n'ont pas été pourvues par les jeunes). Cette image négative du secteur industriel a plusieurs raisons :

- Une absence de certitude sur l'avenir industriel de la France.
- Une sensibilisation trop tardive et insuffisante aux métiers de l'industrie avec un lien encore trop distendu entre l'enseignement et le monde de l'entreprise.
- Une modification du regard sur l'industrie qui n'a pas encore été opérée, contrairement à d'autres secteurs comme le bâtiment.
- Une non-prise en compte de la forte modernisation des métiers de l'industrie.
- Des conditions de travail jugées plus difficiles que dans d'autres secteurs.

La modification de cette image du monde industriel représente un défi pour l'avenir, dans un contexte de vieillissement des effectifs salariés.

Par ailleurs, le dispositif de formation est insuffisamment adapté et connaît une baisse de fréquentation. Cette inadaptation se traduit par la disparition de certaines formations dans la formation initiale. L'orientation vers les métiers manuels demeure aujourd'hui trop souvent une orientation par défaut. Les entrées en formation industrielle sont en baisse.

Le MEDEF Picardie met l'accent depuis longtemps sur la nécessité d'une stratégie partagée. Plus que jamais, il faut intensifier les efforts pour mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'un constat commun sur l'économie de notre région et sur les signaux faibles de notre compétitivité.

# PRIORITÉS

p. 6 Les 7 priorités du MEDEF Picardie

# Priorité 1

## Optimiser l'organisation et le jeu des acteurs

Parce qu'une entreprise ou un territoire compétitif a besoin d'un environnement économique, institutionnel et financier favorable, il faut accentuer la mise en place d'une vision partagée par tous les acteurs du territoire, afin de conduire des politiques cohérentes avec les caractéristiques de l'économie régionale.

Il faut poursuivre les démarches partenariales « public-privé » (pôles de compétitivité, États Généraux de l'Industrie, Schéma Régional de Développement Économique ...), favoriser les projets de développements scientifiques ou productifs qui reposent sur la capacité d'interaction des acteurs locaux et préserver la qualité du dialogue social, qui repose sur la capacité des partenaires sociaux à se rencontrer et à porter des diagnostics partagés.

### Nos Priorités

**Le MEDEF Picardie propose à la fois une clarification des compétences des acteurs publics en particulier entre intercommunalités, département et région et une mise en cohérence des efforts dans le soutien aux entreprises picardes de la part des structures tant publiques que professionnelles.**

## Priorité 2

### Accompagner la densification du tissu d'entreprises

Parce que la croissance se mesure en termes de valeur ajoutée et que celle-ci est produite essentiellement par les entreprises.

Parce qu'un territoire qui croît est un territoire qui comporte beaucoup d'entreprises et que, malgré les efforts remarquables accomplis en matière de création, elles demeurent encore trop peu nombreuses, entraînant un déficit migratoire de nos jeunes diplômés.

Il faut dynamiser plus encore les politiques d'aides et l'accompagnement à la création d'entreprises. Il faut promouvoir l'accueil de nouvelles entreprises et encourager l'aide à l'agrandissement des PME afin qu'elles franchissent un seuil pertinent pour leurs performances économiques et sociales.

#### Nos Priorités

**Le MEDEF Picardie propose la mise en œuvre des 5 enjeux stratégiques contenus dans le Schéma Régional de Développement Économique :**

- **Affirmer la vocation industrielle de la Picardie**
- **Renforcer l'attractivité par et pour les territoires**
- **Valoriser les activités pourvoyeuses d'emplois dans les territoires**
- **Établir un nouveau partenariat avec les entreprises**
- **Favoriser le développement durable et harmonieux de l'agro-industrie en Picardie**



## **Priorité 3**

### **Investir dans l'économie de la connaissance**

Parce qu'être compétitif, c'est s'appuyer sur l'économie de la connaissance à travers le niveau de qualification de la population, la qualité de l'enseignement initial, la formation professionnelle et la formation continue. Mais c'est aussi miser sur l'innovation et la Recherche et Développement privée et publique.

Parce que la capacité à innover au niveau régional constitue un enjeu fondamental, qui repose en partie sur le niveau de formation et de qualification.

Parce que la Picardie souffre encore aujourd'hui de retards en matière de niveau de qualification par rapport à la moyenne nationale.

Parce que les indicateurs en matière de Recherche et Développement ne sont pas encourageants.

Il faut que les efforts conjoints de tous les acteurs, partenaires sociaux, État, Région soient coordonnés, c'est essentiel.

Il faut :

- accentuer les efforts en matière de formation initiale,
- promouvoir la formation professionnelle et continue,
- rapprocher les mondes éducatif et économique,
- intensifier les efforts en matière de créations d'institutions pour la recherche, la formation, les plates-formes de transfert,
- favoriser toujours davantage le lien entreprise/ recherche : seule une grande université régionale pourra rivaliser avec les universités internationales.

# PRIORITÉS

## Nos Priorités

Le MEDEF Picardie propose d'élargir les aides à l'innovation dont le champ est beaucoup trop restreint, soit à cause d'une définition trop technique de l'innovation, soit à cause des effets de seuil, et d'encourager les financements par projet partagé pour accroître les synergies entre entreprises et ainsi soutenir l'innovation et le travail en réseau.



## **Priorité 4**

### **Se tourner vers l'international**

Parce qu'aujourd'hui une entreprise tournée vers l'international est potentiellement plus compétitive qu'une entreprise qui limite ses débouchés, il faut augmenter le nombre d'entreprises tournées vers l'international en se fixant des objectifs raisonnables comme trouver et accompagner 100 entreprises susceptibles de gagner des parts de marché à l'exportation.

Il faut aussi mener une politique d'attractivité offensive envers les entreprises étrangères afin de créer des richesses et des emplois pour la région.

### **Nos Priorités**

**Le MEDEF Picardie propose que les entreprises exportatrices soient aidées à travers une assistance technique, telle que la traduction, la négociation, le démarchage, sans que cela ne représente un coût top important pour l'entreprise.**

## **Priorité 5**

### **Établir un environnement propice à la création de richesses, donc à la croissance économique**

Parce que les réformes en cours vont probablement bouleverser le fonctionnement des collectivités locales et leur fiscalité, il faut que les élus territoriaux se saisissent des outils qui seront les leurs pour en faire le meilleur usage possible pour la Picardie. Cela suppose de respecter quelques principes et de ne jamais oublier que le meilleur moyen de faire grandir les revenus fiscaux, c'est la croissance économique qui implique l'augmentation de l'assiette.

Le nécessaire effort d'assainissement des finances publiques ne doit pas se faire au détriment des investissements porteurs d'avenir, ni au détriment de la compétitivité des entreprises.

Le MEDEF Picardie souligne que la gestion de sortie de crise est tout aussi importante que la gestion de la crise elle-même. En conséquence, la réforme de la fiscalité locale et les nouvelles taxes devront être évaluées au fur et à mesure afin d'en apprécier les effets sur la création de richesse et de revenu des habitants de la région.

## Nos Priorités

Le MEDEF Picardie propose de :

- porter une attention particulière à l'emploi des seniors afin d'augmenter les chances d'intégration économique et sociale de cette population.
- Créer un observatoire de la fiscalité territoriale accessible à tous afin d'éviter que l'excès d'impôts ne décourage l'initiative entrepreneuriale.

## Priorité 6

### Créer une culture IAR

Parce que la dynamique du Pôle IAR sur l'identité régionale, le développement économique et le développement durable est incontestable.

Parce que l'engagement partagé des entrepreneurs, chercheurs et politiques territoriaux a permis au Pôle de préparer notre région à faire face aux enjeux environnementaux en nous appuyant sur les richesses agro-alimentaires de notre territoire.

Positionnés sur deux régions administratives, les enjeux du Pôle ne doivent pas être freinés par des enjeux de pouvoir territoriaux.

La Picardie et la Champagne-Ardenne doivent pouvoir s'appuyer sur une instance collégiale transfrontalière, associant tous les acteurs économiques, pour accélérer les prises de position en faveur du Pôle, disposant de ressources apportées par les deux régions. Pour autant, la relation de proximité avec le territoire est importante. Un des freins à l'accès des entreprises au Pôle est son positionnement géographique sur deux régions.

Le MEDEF Picardie rappelle que nous disposons sur les territoires de Picardie et de Champagne-Ardenne de nombreux atouts sur le volet IAR. La valorisation et la promotion de ceux-ci nécessitent la construction d'un territoire de démonstrations de nos savoirs, savoir-faire et de nos techniques. Une démarche partenariale avec la région Champagne-Ardenne en démultiplierait l'effet.

Une des priorités du Pôle est également d'organiser l'appropriation de ses activités et de ses enjeux par les entreprises et les citoyens.

L'organisation de conférences sur l'innovation en direction des PME pour faciliter les échanges et, par conséquent, les transferts d'innovation d'un secteur à l'autre, l'instauration de cycles de rencontres par familles de métiers concernés par le Pôle, les partenariats avec l'Éducation Nationale et l'Université seront un moyen de créer une culture I.A.R. au sein de la population.

Le risque actuel de réduire le Pôle à une relation avec le monde agricole est



notoire, alors que les enjeux et les impacts économiques sont plus larges.

L'apport de compétences et de formations adaptées aux attentes des entreprises en lien avec le Pôle IAR contribue à l'amélioration des performances des entreprises et à l'attractivité de notre territoire. Les entreprises picardes sont attachées à l'engagement du Pôle sur ce domaine.

Le Pôle ne peut réussir seul : des partenariats forts avec le CODEM et le CVG notamment sont également nécessaires.

Il faut poursuivre les investissements en faveur du Pôle afin de maintenir notre avance sur les autres territoires. Pour faire face à ces enjeux, il faut que le Pôle IAR monte des projets en partenariat avec les industriels grâce à un meilleur réseau scientifique et technique. Sur ce sujet, l'ensemble des entrepreneurs picards doivent pouvoir accompagner le Pôle.

## Nos Priorités

**Le MEDEF Picardie propose la création d'une antenne du Pôle sur chacune des régions administratives concernées afin d'offrir un guichet proche des entreprises permettant d'informer et d'identifier les projets et / ou attentes ainsi que la création d'une vitrine internationale, valorisant tous les savoirs et savoir-faire de la région en matière de recherche, développement, innovation, production, enseignement, formation, services en lien avec le Pôle IAR et le développement durable.**

## Priorité 7

### Favoriser l'attractivité

Parce qu'à l'heure de la compétition mondiale des territoires, la question de l'attractivité est devenue vitale.


Une région qui attire et retient les investissements, les entreprises et les compétences humaines est une région qui se développe à la fois économiquement et socialement. L'attractivité est constitutive de la bonne santé économique des entreprises.

Parce qu'une Picardie attractive doit également favoriser l'émergence d'une économie dite « résidentielle » qui vient appuyer le processus de croissance : activités touristiques, accueil de cadres et de retraités, etc.

Parce qu'une Picardie attractive doit retenir ses nombreux étudiants attirés par la qualité de son enseignement supérieur mais qui ne restent pas une fois leurs études terminées.

Il faut que la région se développe par la combinaison des facteurs suivants :

- Les politiques publiques (fiscalité, logement, cadre de vie, vie culturelle...) qui contribuent à créer un environnement objectivement favorable,
- Le développement d'activités socio-économiques,
- La conscience de nos atouts :
  - un triangle d'autoroutes A16 – A26 - A4,
  - une liaison nord / sud avec l'autoroute A1, qui pourrait être complétée par l'accélération de la réalisation d'une route à 4 voies, programmée depuis des années entre Clermont et Compiègne.
- Le canal Seine Nord Europe qui créera une liaison fluviale à grand gabarit entre le bassin de la Seine et les ports de l'Europe du nord, ce qui engendrera des créations d'emploi et de nombreuses retombées économiques pour la Picardie.

- 
- Un projet de liaison ferroviaire Roissy – Creil qui mettrait Creil à 15 minutes de Roissy à l'horizon 2020.
  - Une communication par tous les canaux possibles pour donner une visibilité à nos facteurs d'attractivité.

## Nos Priorités

**Le MEDEF Picardie propose d'améliorer l'image de la Picardie vis-à-vis des investisseurs, des étudiants de l'enseignement supérieur et du grand public.**

# PRIORITÉS

p. 18 Les 7 priorités du MEDEF Picardie



## Conclusion

Pour améliorer la compétitivité des entreprises picardes et du territoire, pour stimuler la croissance, il faut penser la Picardie comme une région autonome dans ses choix économiques.

Aujourd'hui, les territoires se livrent une concurrence acharnée à l'échelle européenne et mondiale : par conséquent, il est essentiel que les acteurs de la Picardie considèrent notre région comme une entité économique à part entière afin d'être animé d'un esprit de compétition propice à l'émergence de projets constructifs et d'avenir.

Avec la réforme des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle, les règles du jeu vont être profondément modifiées : la région devra probablement se recentrer sur un nombre limité de compétences – dont le développement économique – tout en disposant d'un degré d'autonomie fiscale qui reste à préciser.

Les acteurs politiques de la Picardie devront être prêts à se saisir de tous les nouveaux outils de gouvernance, quels qu'ils soient, pour promouvoir un développement endogène ouvert sur le monde.

Le MEDEF Picardie propose d'une part de fonder les politiques économiques régionales sur un véritable benchmarking avec les régions qui « gagnent » en Europe, voire dans le monde, et d'autre part, de renforcer la démarche stratégique du Schéma Régional de Développement Économique, en accordant toute sa place au monde économique.

MEDEF Picardie  
18 rue Lamartine - 80000 AMIENS  
Tel. : 03 22 92 54 64 - Fax. : 03 22 91 99 04  
picardie@medef-somme.fr

